

Croissance agricole, accumulation et redistribution. La dîme au cœur des sociétés médiévale et moderne

VIADER (Roland) dir., *La dîme dans l'Europe médiévale et moderne. Actes des XXX^e journées internationales d'histoire de l'abbaye de Flaran, 3-4 octobre 2008*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2010, 272 p.

Il est des objets si familiers qu'on ne les remarque plus. Au-delà du domaine de la psychologie des perceptions, le constat vaut aussi pour ces objets d'histoire incontournables et pourtant étonnamment négligés par l'historiographie. La dîme est de ceux-là. Malgré l'universalité et le poids considérable que représente le prélèvement décimal, peu de travaux s'y sont réellement attaqués depuis les études anciennes de P. Viard ou de H. Marion (1912), probablement en raison du caractère fragmentaire des spécialités académiques face à un objet qui nécessite d'être appréhendé pour lui-même, c'est-à-dire dans la longue durée et sans les habituels contingentements disciplinaires, entre histoire religieuse, économique ou institutionnelle. C'est à ce chantier salutaire que s'est consacré Roland Viader, maître d'œuvre des trentièmes Journées internationales d'histoire de l'abbaye de Flaran des 3 et 4 octobre 2008, dont le champ habituel d'investigation, couvrant l'histoire rurale de l'Europe médiévale et moderne, trouve avec la dîme sa pleine justification.

Le volume réunit douze communications portant sur l'Europe carolingienne (Jean-Pierre Devroey), la Lombardie médiévale (François Menant), la France, l'Angleterre et l'Espagne du Moyen Âge (Mathieu Arnoux, Ben Dodds, Elvis Mallorquí, José Ramón Díaz de Durana, Enric Guinot), la France et l'Espagne de l'Époque moderne (Francis Brumont, Isabelle Vouette, Guy Astoul, Marc Conesa, Guy Lemeunier), l'Angleterre et le Pays de Galles des XIX^e et XX^e siècles (David Fletcher). Mais à lire la solide présentation de R. Viader, il n'eut pas été incongru d'inviter à ces Journées un spécialiste de l'Islande médiévale tant l'introduction de la dîme en 1096-1097 fait de cette île marginale un édifiant cas d'école pour la compréhension des enjeux sociaux focalisés par le prélèvement décimal. La grille d'analyse des articles suit sensiblement les mêmes interrogations, ce qui facilite les comparaisons : historiographie, modalités de mise en place de la décimation, modes de prélèvement et évaluation de son poids, conséquences sociales et économiques pour chaque partie prenante, etc. Une poignée de communications s'en affranchit nettement. F. Brumont mène une sorte de revue de presse de la question à l'Époque moderne par le dépouillement d'un corpus d'environ 500 arrêts, lois, ouvrages, libelles, factums, allégations produites en procès, écrits et diffusés entre le XVI^e et la fin du XVIII^e siècle, les deux môles de conflictualité autour des dîmes. De son côté, D. Fletcher examine les cartes réalisées en Angleterre et au Pays de Galles, après la commutation des dîmes en espèces décrétée en 1836, et dont la principale valeur, aux yeux de l'historien, est de compenser l'absence de plans cadastraux.

Comme toujours à Flaran, le parti pris comparatiste offre l'opportunité de se départir de quelques schémas trop univoques. Depuis les décisions des premiers Carolingiens érigeant la dîme en contribution obligatoire imposée par le droit public (J.-P. Devroey), la trame historique se révèle toute en nuances. En Angleterre ou en Castille, la mise en place de la dîme est tardive : fin X^e outre-Manche, un siècle plus tard en Navarre et Castille au rythme de l'implantation de la Réforme et des évêques qui la relaient (B. Dodds, R. Díaz de Durana, E. Guinot). Sa généralisation en France même ne semble pas antérieure à la multiplication des oratoires seigneuriaux et à leur conversion en églises paroissiales.

À l'autre extrémité du champ chronologique, la dîme est levée jusqu'en 1789 en France, 1837 en Espagne, 1936 en Angleterre.

Prélèvement multiforme et pluriel, la dîme est à la fois ecclésiastique, fiscale et domaniale, même si, dans le détail des situations, chacun de ces caractères paraît plus ou moins sensible. Les souverains s'y intéressent de près, surtout lorsque comme en Castille avec les *tercios reales*, autorisés à partir de 1247 pour financer la poursuite de la Reconquista et complétés en 1571 par l'*excusado*, la royauté perçoit une part substantielle des dîmes (J.R. Díaz de Durana, E. Guinot, G. Lemeunier). Le souvenir de l'ancien *decimum* – à peine effleuré dans le volume – n'a-t-il pas d'ailleurs entretenu la confusion, y compris chez les historiens, avec l'impôt public ? Quant au caractère seigneurial de la dîme, il n'a cessé de s'affirmer malgré les tentatives des réformateurs grégoriens. Sous ces multiples facettes, la dîme est bien, comme l'écrit M. Conesa, un fait social total ou, comme R. Viader le souligne aussi, à l'image de ce système social globalisant et durable marqué par l'imbrication des pouvoirs séculiers et religieux sous le magistère de l'Église.

Les lectures de la société permises par la dîme ne s'arrêtent pas aux modèles proposés par Alain Guerreau. On constate, à suivre la description fouillée des pyramides féodales et des chaînages vassaliques construits sur les dîmes, en Lombardie aux XI^e et XII^e siècles (F. Menant), en Catalogne au XIV^e siècle (E. Mallorqui, dont les schémas tirés de l'analyse du *Livre vert* de Gérone sont très suggestifs, p. 132, 141) ou en Normandie aux XII^e et XIII^e siècles, à quel point la féodalité, parfois vivement décriée, demeure un concept pleinement opératoire pour comprendre l'architecture des pouvoirs de ces époques. Mais en même temps, la dîme en éclaire les marges. Les petits vavasseurs normands du XIII^e siècle ou les abbés laïcs gascons qui tiennent des fractions de dîmes sont les héritiers de ces élites rurales chargées, à l'origine, de la levée du prélèvement décimal, indépendamment de toute organisation féodale. Qu'ils soient arrimés ou non à l'aristocratie nobiliaire, ces notables conservent ultérieurement des positions dominantes, principalement grâce aux parts de dîme qu'ils continuent à lever. Et hors des circuits commerciaux qu'alimentent les gros décimateurs, on ne peut occulter d'autres circuits plus locaux, alimentés par les dîmes que perçoivent les communautés paroissiales. Elles destinent leurs produits à l'assistance ou à la vente (M. Arnoux, M. Conesa). L'argument, au nom de quoi Sieyès prononce en 1789 son plaidoyer pour la conservation des dîmes, fait dire à M. Arnoux que la dîme est constitutive de l'identité sociale des communautés paysannes (p. 152) et qu'elle est de ce fait largement acceptée. Consensualisme aussi dans la Cerdagne de M. Conesa, parce que les dîmes noyales sur les cultures temporaires permettent de concilier l'intérêt des communautés et celui des prêtres que ce prélèvement de taux modéré rémunère principalement. Sur ce point cependant, les communications de F. Brumont, I. Vouette pour la Bourgogne ou de G. Astoul sur la Gascogne et le Quercy apportent un notable bémol : les contestations ne manquent pas, surtout quand les « dîmes insolites » des menus grains portent sur les nouvelles cultures (maïs, sarrasin). Au XVIII^e siècle, des syndicats et des liges antidécimales appellent à la grève décimale et alimentent un anticléricalisme qui surprend jusqu'à l'assemblée générale du clergé (G. Astoul).

Les réflexions sur le poids du prélèvement ne s'arrêtent pas au repérage des taux, d'une « effarante complexité » (M. Conesa), ou à l'éventail des produits taxés selon qu'il s'agit de grandes ou de petites dîmes, puisque les salaires, les marchandises sont aussi ponctionnés, jusqu'au gain des prostituées en Aragon « pour ne pas en exclure le vice » (p. 83). Les pratiques de prélèvement sont passées en revue, jusqu'à la dîme des menus grains qui en Bourgogne s'apparente

à une oblation volontaire, éminemment variable, et que tous les décimateurs ne se fatiguent pas à collecter (I. Vouette). Le coût de l'opération est estimé de 10 à 40 % de la décimation. On suit ainsi les progrès de l'affermage, de la Normandie à la fin du XI^e siècle en Castille au XV^e siècle. Quelques estimations du produit décimal en révèlent toute l'importance. Ainsi, en 1280, le total des revenus de l'église de Navarre, dîme au premier chef, équivaut à celui du trésor royal (p. 73). Au Pays basque, où le droit de patronage des nobles sur leurs églises est reconnu, les dîmes et les rentes ecclésiastiques fournissent 75 % des revenus de la famille de Balda au XIV^e siècle (p. 77). Pour les cultivateurs anglais, la dîme représente le tiers, voire la moitié de l'ensemble des prélèvements (B. Dodds).

L'impact de la dîme n'a rien de commun avec celui de l'échange de ces biens qui, dans les sociétés traditionnelles, servent principalement à l'entretien du lien social et à euphémiser les rapports de domination. La concentration de richesses en certains points du territoire conduit des villes dépourvues de sièges épiscopaux à revendiquer le leur (G. Lemeunier). La mise en circulation partout chaque année d'une telle masse de revenus ne crée-t-elle pas au fond les conditions de la croissance économique du Haut Moyen Âge, par les conditions d'accumulations qu'elle sous-tend et par cet effet « boserupien », pour reprendre le mot de J.-P. Devroey en référence aux travaux d'Ester Boserup sur les conditions de la croissance agricole ? La question posée à de nombreuses reprises par ce volume stimulant de la première à la dernière page alimentera à coup sûr de nouvelles recherches. Et à l'heure d'un énième programme de réforme fiscale, un chantier auquel Vauban s'était déjà attaqué avec son projet de remplacement de l'ensemble des impôts par une dîme royale reposant sur tous les revenus, l'interrogation ne manque pas d'actualité.

Frédéric BOUTOULLE

« Prescher le peuple en son langage » : la version béarnaise du *Psautier de Genève* (1583)

SALETTE (Arnaud de), *Los Psalmes de David metuts en rima bernesa*, édition critique bilingue par Robert Darrigrand, sur le texte de l'édition publiée en 1583 à Orthez par Louis Rabier, introduction, notes et traduction par Robert Darrigrand, présentation par Philippe Chareyre, Paris, Honoré Champion, 2010, 970 p.

Robert Darrigrand, occitaniste et spécialiste de l'histoire du protestantisme en Béarn – il est, par exemple, l'éditeur du *Calvinisme de Bearn, divisat en siex ecloges* de Jean-Henri Fondeville (Pau, CEPB, 2002) –, offre aux lecteurs la première réédition complète, et dans leur version originale, des psaumes de David d'Arnaud de Salette, qui forment la partie principale des *Psalmes de David metuts en rima bernesa* parus en 1583 à Orthez. Cet ouvrage comprend, outre ces psaumes, diverses prières, le rituel des sacrements et trois catéchismes pour enseigner les enfants, que Robert Darrigrand n'a pas choisi de donner dans son édition.

La formule de Jeanne d'Albret (citée par Robert Darrigrand p. 39) : « Prescher le peuple en son langage », rend compte de l'origine des *Psalmes de David metuts en rima bernesa*. La Réforme venait de s'installer en Béarn sous l'impulsion de la reine de Navarre. Celle-ci eut donc l'ambition de créer des outils en langue vernaculaire pour développer ce nouveau culte auprès de son peuple, selon les préconisations de Calvin. C'est ainsi qu'en 1568, elle demanda à Arnaud de Salette de donner une version béarnaise du psautier français de Genève.